

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
1^{er} Décembre 2021



Date d'affichage
1^{er} Décembre 2021



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	29
Votants	29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2021 A 19 H 30

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE – BIEN - MATHIEU – VIRASSAMY PADEYEN –
DUBOIS - LAQUIEZE - ABITBOL – PIRSON - LEGER – CHARPENTIER – BECRET -
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE – GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY –
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY – LEGER – KISKELL
KAPPE SOPIO

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Marie-Geneviève VIRASSAMY PADEYEN a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 27 Septembre 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/65 – OBJET : AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT EXUPÉRY
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE**

**N° 2021/65 – OBJET : AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT EXUPÉRY
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE**

Après avoir confié la mission de programmation pour l'amélioration des performances énergétiques de l'école élémentaire Saint-Exupéry au cabinet JP Massonnet, le Conseil Municipal, dans sa séance du 16 Avril 2021, a approuvé le programme détaillé de rénovation énergétique de l'école élémentaire Saint-Exupéry de Saint-Memmie présenté pour un montant global de travaux de 1 734 900 € H.T. dont 1 547 800 € H.T. pour les travaux de rénovation énergétique (2 045 308 € études comprises) et a autorisé la poursuite de l'opération par l'engagement de la procédure de désignation d'un architecte maître d'œuvre dans le cadre du Code de la commande publique.

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée le 17 Septembre 2021 afin de désigner un maître d'œuvre pour l'opération.

La date de remise des candidatures et offres a été fixée au vendredi 15 Octobre 2021.

Douze candidatures ont été reçues et après analyse de celles-ci et des offres correspondantes, il est proposé au Conseil Municipal de retenir **le cabinet HAIKU architecture – 51100 REIMS**, mieux disant mandataire du groupement HAIKU architecture / INGEBA BET structure / ETNR BET fluides / T3E BET électricité / DBS ACOUSTIQUE BET acoustique / N&A économiste.

Ce groupement propose d'assurer la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération pour un montant global de 135 322,20 € H.T. (taux de rémunération de 7,80 %). Il est proposé de ne pas retenir l'option OPC.

- Vu l'avis favorable de la Commission « Travaux Urbanisme » réunie le 1^{er} Décembre 2021,
- Considérant l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ **d'ATTRIBUER et de CONFIER** la mission de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration des performances énergétiques de l'école élémentaire Saint-Exupéry au groupement **HAIKU architecture** / INGEBA BET structure / ETNR BET fluides / T3E BET électricité / DBS ACOUSTIQUE BET acoustique / N&A économiste, pour un montant global de 135 322,20 € H.T. (taux de rémunération de 7,80 %).

⇒ **d'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les marchés et documents relatifs à ce dossier.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 9 Décembre 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN